

Département du Nord
Arrondissement de LILLE

Communauté de communes PÉVELÉ CAREMBAULT

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DELIBERATION CC_2018_252

L'an deux mille dix-huit, le 10 décembre à 19 heures, le Conseil Communautaire de la communauté de communes Pévèle Carembault s'est réuni à HERRIN sous la présidence de M. Jean-Luc DETAVERNIER, Président pour la tenue de la session ordinaire, suite à la convocation faite le 3 décembre 2018, conformément à la loi.

OBJET :

COMMISSION N°2

*Création d'un espace
info énergie pour le
grand public*

Présents à l'ouverture de la séance :

Titulaires présents : 39

Suppléants présents : 2

Procurations : 4

42 de la délibération
n°238 à 246

44 de la délibération
n°247 à 248

45 de la délibération
n°249 à 283

Nombre de votants : 45

Présents :

M. Jean-Luc DETAVERNIER, Président
M. Bernard CORTEQUISSE, 1er vice-président
M. Eric MOMONT, 2^{ème} vice-président
M. Luc FOUTRY, 3^{ème} vice-président
M. Bernard CHOCRAUX, 4^{ème} vice-président
M. Benjamin DUMORTIER, 5^{ème} vice-président (à partir de la délibération n°CC_2018_249)
Mme Nadège BOURGHELLE – KOS, 6^{ème} vice-présidente
M. Jean-Michel DELERIVE, 7^{ème} vice-président
M. Sylvain CLEMENT, 8^{ème} vice-président,
M. Yannick LASSALLE, 9^{ème} vice-président
Mme Joëlle DUPRIEZ, 10^{ème} vice-présidente
M. Guy SCHRYVE, Mme Anne de BISSCHOP, M. Philippe DELCOURT, M. Arnaud HOTTIN, M. Thierry BRIDAULT, M. Alain DUTHOIT, M. Frédéric PRADALIER, Mme Marion DUBOIS, M. Bernard ROGER, M. Jean DELATTRE, M. Pascal FROMONT, M. Michel DUPONT, M. Yves OLIVIER, M. Marcel PROCUREUR, M. Jean-Paul FRANCKE, M. Jean-Luc CARTON, M. Christian DEVAUX, M. Benoît BRILLON, M. Ludovic ROHART, M. Frédéric SCZYMCAK, M. Bruno RUSINEK, Mme Monique RIZZO, Mme Marie CIETERS, M. Didier WIBAUX, M. Yves LEFEBVRE, M. Christian LEMAIRE, M. Alain DUCHESNE, M. Jean-Luc LEFEBVRE, (à partir de la délibération CC_2018_247) M. Luc MONNET, (à partir de la délibération CC_2018_247), Mme Annick MATTON

Ont donné pouvoir :

M. Pierre CROXO, procuration à Mme Nadège BOURGHELLE-KOS
M. Thierry LAZARO, procuration à M. Didier WIBAUX
Mme Marie-Christine FILARETO, procuration à M. ROHART
Mme Ingrid LEMAHIEU, procuration à M. SCZYMCAK

Absents :

M. Raymond NAMYST, M. Francis MELON, M. Régis BUE, M. Michel DUFERMONT, Mme Jeannette WILLOCQ, M. Amaury DUFOUR, Mme Marie-Hélène BACLET,

M. Jean-Claude SARAZIN, remplacé par sa suppléante, Mme Anne De BISSCHOP
M. Jean-Paul BEAREZ, remplacé par son suppléant M. Jean-Paul CARTON

Secrétaire de Séance : M. Arnaud HOTTIN

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 10 DECEMBRE 2018

Délibération CC_ 2018_252

COMMISSION N°2

ESPACE INFO-ENERGIE - Renouvellement de la convention avec l'ADIL

Le Conseil Communautaire

Considérant que la Communauté de communes a mis en place sur le territoire un Espace Info-Energie.

Que l'Espace Info-Energie a vocation à :

- accompagner les habitants dans la maîtrise de l'énergie en apportant un conseil personnalisé sur les travaux qu'ils souhaitent engager ;
- sensibiliser les habitants aux comportements quotidiens, à favoriser le passage à l'acte et à apporter des solutions concrètes.

Considérant que l'Espace Info-Energie est animé par l'ADIL " Association Départementale d'Information sur le logement ".

Qu'une convention pour une durée de trois est passée entre l'ADIL et la CCPC.

Considérant que l'Espace Info-Energie aura un lieu dédié pour l'accueil du public dans lequel des entretiens individuels pourront être conduits avec les particuliers soit par téléphone ou sur rendez-vous.

Que des permanences pourront également être mises en place dans différentes communes de la CCPC.

Que ce service est gratuit.

Que différents modes d'intervention sont également être mis en place : organisation de visites de rénovations et de constructions exemplaires, intervention publiques ou groupées (conférence, ateliers, salon de l'éco-construction de Phalempin ...).

Qu'enfin, une communication spécifique est mise en place afin que ce lieu puisse être identifié.

Que des outils de communication sont également mis en place afin que l'habitant puisse être informé, sensibilisé et accompagné dans leurs démarches et leurs travaux.

Que l'espace Info-Energie est accompagné financièrement par l'ADEME et le Conseil Régional Nord-Pas de Calais.

Où l'exposé de son Président,

Après en avoir délibéré,

DECIDE (par 45 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION sur 45 votants)

- D'autoriser son Président à signer une convention de partenariat avec l'ADIL (Agence départementale d'information sur le logement) pour une durée de trois ans.
- De verser à l'ADIL du Nord une subvention de 60 000 € répartie comme suit :
 - 20 000 € pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018
 - 20 000 € pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019
 - 20 000 € pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 20120
- D'autoriser son Président à signer tout document afférant à ce dossier

Ont signé au registre des délibérations les membres du Conseil Communautaire repris ci-dessus.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme
Le Président

Jean-Luc DETAVERNIER

